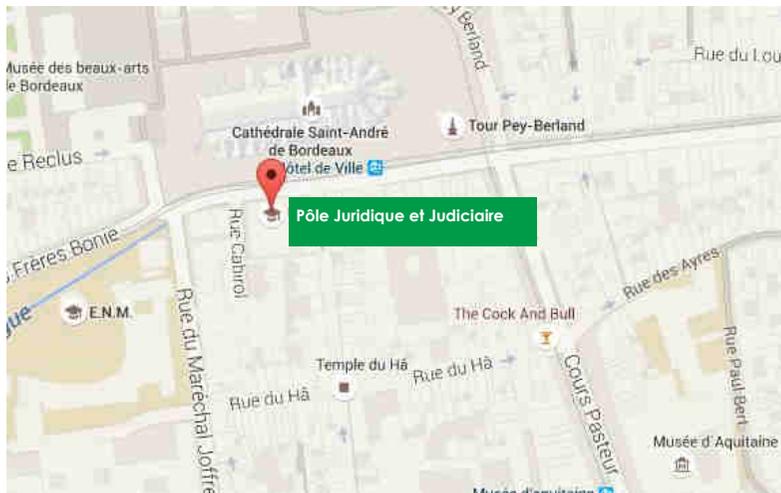


Centenaire de la loi sur les maladies professionnelles : évolutions du droit français à la lumière des droits étrangers

En cette année du centenaire de la loi du 25 octobre 1919, le but de cette manifestation est de montrer le chemin parcouru en matière de reconnaissance et d'indemnisation des maladies professionnelles jusqu'à aujourd'hui et d'analyser les problématiques qui demeurent encore, dans une perspective de droit comparé.

La première session sera consacrée à la présentation des normes de l'OIT et à la législation française, la deuxième à des interventions sur des droits étrangers (Allemagne, Belgique, Espagne, Royaume - Uni, Canada, Japon), et la troisième donnera lieu à deux tables rondes thématiques (l'une sur les maladies professionnelles et les pathologies nouvelles, l'autre sur la prévention et la responsabilisation des acteurs). Cette journée cherchera à faire le lien entre le droit et sa mobilisation par les acteurs.

L'inscription est gratuite mais obligatoire: <https://mp2019.sciencesconf.org/>



Lieu du colloque

Pôle Juridique et Judiciaire de l'Université de Bordeaux
Amphi Ellul
35 place Pey-Berland
33000 Bordeaux - France
Tramway ligne A et B, arrêt "Hôtel de Ville"

Colloque international
Bordeaux
25 octobre 2019



Centenaire de la loi sur les maladies professionnelles

Évolutions du droit français à la lumière des droits étrangers



Informations et
Inscription (gratuite mais
obligatoire, places limitées) :
<https://mp2019.sciencesconf.org>

CENTENAIRE DE LA LOI SUR LES MALADIES PROFESSIONNELLES ÉVOLUTIONS DU DROIT FRANÇAIS À LA LUMIÈRE DES DROITS ÉTRANGERS

- 8h30 Accueil des participants
- 9h00 **Allocution d'ouverture**
Samuel Maveyraud, Directeur du Collège Droit, Science Politique, Economie, Gestion, Université de Bordeaux
Philippe Martin, Directeur du Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale
Valérie Lacoste-Mary, Directrice de l'Institut du Travail de Bordeaux
Patrick Bardet, Ingénieur conseil régional, CARSAT Aquitaine

Session 1 DES CONCEPTIONS DE PRISE EN CHARGE DES MALADIES PROFESSIONNELLES

Présidence : **Valérie Lacoste-Mary**, Directrice de l'Institut du travail de Bordeaux, Maître de conférences HDR à l'Université de Bordeaux

- 9h15 **Les normes de l'OIT sur les maladies professionnelles : quelles orientations ?**
Anne-Marie La Rosa, spécialiste juridique senior au Programme mondial sur la protection des accidents du travail et maladies professionnelles du BIT
- 9h35 **Les maladies professionnelles 100 ans après : reconnaissance et indemnisation, des défis toujours actuels**
Maryse Badel, Professeure à l'Université de Bordeaux, COMPTRASEC
Loïc Lerouge, Directeur de recherche au CNRS, COMPTRASEC UMR 5114 CNRS-Université de Bordeaux
- 9h55 Échanges avec la salle
- 10h15 **Pause café**

Session 2 LES SYSTÈMES DE PRISE EN CHARGE DES MALADIES PROFESSIONNELLES : REGARDS DE DROITS ÉTRANGERS

Présidence : **Philippe Martin**, Directeur du COMPTRASEC, Directeur de recherche au CNRS, COMPTRASEC UMR 5114 CNRS-Université de Bordeaux

- 10h35 **Le système de prise en charge des maladies professionnelles en Allemagne**
Achim Seifert, Professeur à l'Université Friedrich Schiller de Jena
- 10h55 **Le système de prise en charge des maladies professionnelles au Royaume Uni**
Luke Mason, Doyen de l'école de droit, Birmingham city University
- 11h15 Échanges avec la salle
- 11h30 **Le système de prise en charge des maladies professionnelles en Belgique**
Valérie Flohimont, Professeure de droit de la Sécurité sociale, Coordinatrice axe responsabilité sociétale des entreprises, Université de Namur
- 11h50 **Le système de prise en charge des maladies professionnelles en Espagne**
Jose Luis Gil y Gil, Professeur à l'Université de Alcalà

12h10 Échanges avec la salle

12h30 **Pause déjeuner**

14h00 **Le système de prise en charge des maladies professionnelles au Québec**

Katherine Lippel, Professeure, Titulaire de la Chaire de droit de la santé et de la Sécurité au travail du Canada, Université d'Ottawa

14h20 **Le système de prise en charge des maladies professionnelles au Japon**

Eri Kasagi, Chargée de recherche au CNRS, COMPTRASEC UMR 5114 CNRS-Université de Bordeaux

14h40 Échanges avec la salle

15h00 **Pause café**

Session 3 TABLES RONDES THEMATIQUES

15h15 **Table ronde n°1**

Des tableaux et des maladies professionnelles

Présidence: **Maryse Badel**, Professeure à l'Université de Bordeaux, COMPTRASEC, UMR 5114 CNRS-Université de Bordeaux

Contributeurs :

- Dr **Catherine Verdun-Esquer**, Chef de service de médecine du travail, CHU de Bordeaux
- **Morane Keim-Bagot**, Professeur à l'Université de Bourgogne
- **Christophe Willmann** Professeur à l'Université de Rouen
- **Annie Thébaud-Mony**, Directrice de recherche INSERM émérite
- **Valérie Flohimont, Eri Kasagi**

16h20 Échanges avec la salle

16h40 **Table ronde n°2**

Des préventions, des responsabilités et des acteurs

Présidence: **Loïc Lerouge**, Directeur de recherche au CNRS, COMPTRASEC UMR 5114 CNRS-Université de Bordeaux

Contributeurs :

- **Patrick Bardet**, Ingénieur conseil régional, CARSAT Aquitaine
- **Céline Giguère**, Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)
- **Jose Luis Gil y Gil, Katherine Lippel, Luke Mason, Achim Seifert**

17h45 Échanges avec la salle

18h00 Fin des travaux